Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizera per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach / Tel. 031/ 382 10 10 / Fax 031/ 382 10 16
www.sab.ch info@sab.ch Postkonto 50-6480-3

Berne, le 29.01.2019

Communiqué de presse 1159

Pas d'ouverture totale du marché de l'électricité sans connaître ses effets !

Le Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB) rejette la proposition du Conseil fédéral visant à ouvrir complètement le marché de l'électricité. Actuellement, les documents mis en consultation ne permettent pas d'évaluer correctement l'impact économique et l'efficacité du modèle proposé, tout en favorisant la production d'électricité renouvelable. Une analyse préalable doit garantir que les objectifs fixés par la stratégie énergétique 2050 pourront être atteints sur un marché de l'électricité ouvert.

Dans le contexte de l'actuelle restructuration du système d'approvisionnement en électricité et d'une offre excédentaire, au niveau européen, l'ouverture complète du marché de l'électricité comporte d'importants risques. Des incertitudes existent notamment en ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement, ainsi que la place qu'occuperont l'hydroélectricité et les autres énergies renouvelables. Enfin, il reste encore à déterminer quelles seront les répercussions économiques sur les régions de montagnes et rurales.

Du point de vue du SAB, le fait que des énergies renouvelables font partie de l'approvisionnement de base et qu'une réserve de stockage soit créée (pour des situations de pénurie) représentent des améliorations significatives par rapport aux précédentes propositions. Ces instruments peuvent constituer, même après l'expiration des mesures temporaires destinées à mettre en œuvre la stratégie énergétique 2050, des incitations susceptibles d'assurer les investissements à long terme en faveur des centrales électriques du pays. Toutefois, le SAB ne peut approuver l'ouverture complète du marché de l'électricité. Car le projet mis en consultation ne permet ni d'évaluer correctement la nécessité d'entreprendre cette réforme, ni d'analyser ses avantages et inconvénients.

Des questions cruciales sans réponses

Dans son rapport explicatif, le Conseil fédéral n'apporte aucune réponse quant à plusieurs questions centrales. Ainsi, il n'est pas possible de disposer d'informations sur l'évolution des prix de l'électricité, au sein d'un marché suisse totalement ouvert et intégré aux grands marchés européens. Pourtant, ces informations sont essentielles pour évaluer l'efficacité du modèle proposé et pour promouvoir la production d'énergie renouvelable.

L’évolution des prix dépendra du nombre de clients qui resteront dans la fourniture de base réglementée, sur un marché de l'électricité totalement ouvert. Il serait extrêmement surprenant que seuls environ 6% des consommateurs, comme le pense le Conseil fédéral, ne décident de changer de modèle. Un écart entre les prix de gros et les coûts de production de l'électricité renouvelable réduirait considérablement l'attrait de l'offre de base. Cela remettrait en question non seulement la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050, mais aussi la sécurité de l'approvisionnement.

De même, on manque d'informations quant à l'impact de ce projet, sur l’évolution des secteurs de l'électricité et de l'emploi. De nombreuses entreprises régionales de distribution d'électricité fournissent actuellement de précieuses places de travail décentralisées. Elles contribuent à un développement économique équilibré de la Suisse et renforcent les régions structurellement faibles. Ces emplois sont menacés, en raison des processus de concentration liés à l’ouverture du marché de l’électricité. C'est pourquoi le SAB attend du Conseil fédéral qu'il présente des stratégies pour compenser ces pertes économiques dans les régions de montagnes et rurales.

La mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 constitue la priorité

En mai 2017, une large majorité de l'électorat suisse a voté en faveur de la nouvelle loi sur l'énergie et pour le développement des énergies renouvelables nationales, y compris l'énergie hydraulique. La mise en œuvre réussie de la stratégie énergétique 2050 a la priorité sur l'ouverture complète du marché de l'électricité. Par conséquent, le Conseil fédéral doit indiquer comment il entend agir, afin que les incitations prévues permettent de soutenir les centrales électriques nationales, même dans le cadre d’un marché totalement libéralisé.

Informations complémentaires :

- Christine Bulliard-Marbach, Présidente du SAB et Conseillère nationale, Tél. 079 449 05 69
- Thomas Egger, Directeur du SAB et Conseiller national, Tél. 079 429 12 55